

Communication

Commission Permanente du
vendredi 29 mai 2009

Service instructeur

Service de l'Action Internationale,
Transfrontalière et Européenne

N° CP-2009-8-10-4

Service consulté

COMMUNICATION - REGION METROPOLITAINE TRINATIONALE DU RHIN SUPERIEUR

Résumé : En se basant sur les multiples atouts économiques, culturels, linguistiques... de l'espace du Rhin Supérieur, les représentants politiques régionaux ont souhaité donner un nouvel élan à la coopération transfrontalière en initiant la création d'une Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur. Il s'agit d'aboutir à une mise en réseau accrue de tous les acteurs du monde politique, économique, de la recherche-développement et de la société civile et de multiplier les synergies pour permettre à cet espace de mieux se positionner au niveau national, européen et international. Cette démarche répond également aujourd'hui à une volonté de l'Union Européenne qui souhaite, par l'intermédiaire du Livre Vert sur la cohésion territoriale, garantir une meilleure coordination entre les politiques européennes et les spécificités des territoires.

Le Rhin Supérieur couvre près de 22 000 km², dispose d'une population de 6 millions d'habitants, dont près de la moitié d'actifs, et d'un PIB de 164 milliards d'euros en 2007. Cet espace possède des atouts et un potentiel de développement qui lui permettent de soutenir la comparaison avec des pays comme le Danemark, la Finlande ou l'Irlande.

Une organisation territoriale polycentrique, sans prédominance d'une métropole unique, et un réseau d'infrastructures de transport performant confèrent à cette région très densément peuplée, une répartition équilibrée des activités, des emplois et de la population. Elle dispose également d'un tissu économique solide et diversifié avec de fortes interdépendances entre les trois pays en présence (travailleurs frontaliers, présence de filiales rattachées à des sièges implantés dans les pays voisins, sous-traitance...) et de nombreux centres d'enseignement secondaire et de recherche (sept universités, dont deux universités appartenant au cercle très restreint des universités d'excellence d'Allemagne).

Se basant sur ces multiples atouts, les décideurs du Rhin Supérieur ont souhaité donner un nouvel élan à la coopération transfrontalière en mobilisant les acteurs du monde économique, des universités et de la recherche, de la société civile et du monde politique pour la création de la première Région Métropolitaine Transfrontalière d'Europe, la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur.

Il s'agit principalement :

- d'aboutir à une mise en réseau accrue des pôles de recherche et de formation (Rhin Supérieur : Région du Savoir) ;

- de réaliser un espace économique intégré ayant la capacité de soutenir la comparaison avec d'autres régions européennes et mondiales ;
- de lancer des opérations de lobbying au niveau national et européen afin d'aboutir à la création d'infrastructures de dimension européenne venant compléter le maillage existant ;
- d'intégrer au mieux la population dans le processus de création de la Région Métropolitaine Trinationale et de faire naître un véritable sentiment d'appartenance à cette région.

Depuis janvier 2008, ont été mis en place quatre « piliers » : politique ; sciences, université, recherche ; économie ; et société civile, qui ont élaboré une série de projets et de propositions à mettre en œuvre afin de renforcer la coopération et les mises en réseau au sein de la future Région Métropolitaine Trinationale (promotion commune à l'international, organisation de forums citoyens, mise en place d'un fonds de recherche pour les projets bi ou trinationaux...).

Contribution du Rhin Supérieur au Livre Vert sur la cohésion territoriale de la Commission Européenne

Parallèlement, l'Union Européenne a lancé une vaste consultation sur la mise en place d'une politique de cohésion territoriale venant appuyer et compléter les autres politiques communautaires en publiant un Livre Vert dédié, en octobre 2008, comportant dix questions adressées aux territoires européens. Le Rhin Supérieur a décidé d'apporter une réponse commune à cette démarche et de formuler un certain nombre de propositions et de recommandations visant à faire de cet espace un laboratoire en tant que Région Métropolitaine Trinationale pour la mise en œuvre d'une politique de cohésion territoriale en zone frontalière et d'aboutir à une véritable intégration européenne. En se basant sur les expériences menées dans le Rhin Supérieur, les mesures suivantes ont été proposées :

- Une prise en compte spécifique des territoires transfrontaliers, dans les développements futurs du principe de cohésion territoriale, est nécessaire ;
- La valorisation des potentiels doit être l'objet central des politiques futures de l'Union Européenne (en complément de la logique de résorption des déséquilibres, il convient de « renforcer les atouts » et, ce faisant, de promouvoir également les complémentarités territoriales dans les territoires transfrontaliers) ;
- L'Union Européenne doit jouer dans les territoires transfrontaliers un rôle d'information et de stimulation, mais doit aussi continuer à soutenir concrètement ces territoires ;
- Les futurs programmes et mesures d'aide de l'Union Européenne doivent intégrer les besoins des territoires transfrontaliers et répondre à leurs besoins. Idéalement, il faudrait à l'avenir les développer sur place (renforcement des processus territoriaux *bottom-up*) ;
- La fonction de laboratoire des territoires transfrontaliers devrait être activement encouragée grâce à des clauses d'expérimentation transfrontalière dans les législations sectorielles nationales et européennes importantes.

Motivées par les raisons suivantes :

1. La complexité plus élevée et les effets frontières, auxquels sont confrontés les projets dans les territoires frontaliers, engendrent régulièrement des coûts supplémentaires, qui – pour garantir l'égalité des chances – doivent être compensés au moyen d'aides techniques et financières ;
2. Les différences systémiques engendrent au quotidien des coûts supplémentaires dans les espaces frontaliers et provoquent des distorsions de concurrence qui nuisent à l'égalité des chances. Des compensations sont ici nécessaires, ainsi que dans les

domaines dans lesquels les Etats membres n'ont pas réussi à harmoniser leurs législations au niveau européen (par ex. des programmes d'aide plus proches du citoyen et harmonisés de part et d'autre de la frontière, pour soutenir les mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments) ;

3. Les formes classiques de gouvernance ne sont pas transférables telles quelles dans les espaces transfrontaliers. Des formes spécifiques de gouvernance transfrontalière doivent être développées – comme le montre l'exemple du Rhin Supérieur. C'est seulement à cette condition que pourra être mise en œuvre dans les espaces transfrontaliers une politique de cohésion permettant de réaliser de façon convaincante l'objectif de cohésion territoriale ;
4. Concernant l'accessibilité transfrontalière, qui est une condition essentielle à la cohésion, il faut noter que le développement de systèmes de transports en commun transfrontaliers n'est pas toujours possible financièrement sans soutien extérieur, notamment parce que la compensation de la discontinuité des réseaux et des différentes techniques représente des coûts importants.

Présentation à Bruxelles le 30 mars 2009

Le 30 mars dernier, les responsables du Rhin Supérieur ont présenté le projet de Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur et leur réponse commune au Livre Vert sur la cohésion territoriale à Bruxelles. Plus de cinq cent personnes, dont de nombreux représentants des institutions européennes, étaient présentes. Elles ont été témoins de la très forte volonté politique trinationale de faire aboutir cette initiative avec l'aide de l'Union Européenne et des gouvernements nationaux.

Cette rencontre a permis de mieux faire connaître cet espace trinationnel, de nouer des contacts avec les hauts responsables de la Commission Européenne, du Comité des Régions et des Parlementaires en charge de la rédaction du Livre Blanc sur la cohésion territoriale et de la préparation de la nouvelle période de programmation au-delà de 2013, et de positionner très clairement le Rhin Supérieur comme territoire partenaire et éventuellement « test » pour l'Union Européenne.

Démarches politiques à entreprendre :

Cette initiative commune devra se décliner en une série d'opérations et de positionnements concrets.

Il faudra entre autres, définir une stratégie politique transfrontalière commune en matière d'aménagement du territoire, d'infrastructures de service public et de transport, effectuer des choix et coordonner les efforts entrepris au niveau régional pour aboutir à une véritable cohésion territoriale par delà les frontières.

Je vous prie de bien vouloir me donner acte de cette communication.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER